

Réf: Dossier 259320

Avis de constitution

SOCIETE « AKOTRA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX, Lot 1175,
Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOTRA SARL »

Objet : TRANSIT TRANSPORT, LOGISTIQUE, COMMERCE GENERAL, EXPLOITATION DE MINE ,NÉGOCE ,BTP , GESTION DE CAMIONS ET D'ENGINS,FOURNITURES DE BUREAU , PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX, Lot 1175,
Ilot 122

Dirigeant(s) M TRAORE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06147 du 23/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75210/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

